|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité techniqueCinquante-cinquième sessionGenève, 28 et 29 octobre 2019 | TC/55/8 Add.Original : anglaisDate : 3 octobre 2019 |

ADDITIF AUX DÉNOMINATIONS VARIÉTALES

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

 Le présent additif a pour objet de rendre compte des faits nouveaux concernant les propositions de révision de la liste des classes 203 et 205 dans le document UPOV/INF/12 “Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV”, intervenus à la quarante-huitième session du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA).

 À sa quarante-huitième session tenue à Montevideo (Uruguay) du 16 au 20 septembre 2019, le TWA a examiné la proposition de révision de la classe 203 dans le document UPOV/INF/12/5, comme indiqué au paragraphe 9 du document TWP/3/6, en prévision de l’examen de cette question par le Comité technique. Le TWA est convenu d’ajouter le genre *Epichloe* (anciennement *Neotyphodium*) à la classe 203 (*Agrostis, Dactylis, Festuca, Festulolium, Lolium, Phalaris, Phleum* et *Poa*) (voir le paragraphe 114 du document TWA/48/9 *“Report”*).

 Le TC est invité à prendre note de l’approbation par le TWA, à sa quarante-huitième session, de la proposition de révision de la classe 203 dans le document UPOV/INF/12/5, comme indiqué au paragraphe 2 du présent document.

 [Fin du document]